

Revue de presse Aérien & Tourisme

F. Maury, E. Lebere, U. Gonçalves, A. Kasmi, S. Aziri, C. De Nale, L. Dernoncourt, E.
Malary, S. Boutrih, Y. Mejri



Sommaire du 3 mai 2024 :

- **Greenwashing : 20 compagnies aériennes, dont Air France, visées par une enquête de l'UE**
- **Ethiopian Airlines : un trafic passagers en hausse de 30%**
- **Play : un bond de 64% du trafic passagers au premier trimestre 2023**
- **Bilan aérien : trafic record pour les Outre-mer en 2023**
- **Air Austral : poker face jusqu'à vendredi**
- **Air Austral : les négociations se compliquent, un préavis de grève déposé du 10 au 15 mai**
- **Vueling : les PNC en grève pour le pont de l'Ascension**
- **Air France : vers une grève pendant les JO 2024 ?**
- **En difficulté financières, Bonza suspend ses vols en Australie**
- **Lufthansa Cargo prolonge son accord avec l'Iata pour le fret aérien**
- **Les conflits mondiaux stimulent les activités, selon la direction de Cargojet**

- **Programme A220 : Airbus Canada trouve un accord avec le syndicat à Mirabel**

Greenwashing : 20 compagnies aériennes, dont Air France, visées par une enquête de l'UE

Les Echos – 2 mai 2024

Les entreprises sont accusées notamment de préférer des allégations écologiques trompeuses, parmi lesquelles le système de compensation de CO₂, ou utiliser de manière abusive des mots comme « verts », « durables » ou « carburant d'aviation durable ».

Air France-KLM et 19 autres compagnies aériennes européennes sont dans le viseur de la Commission. En cause : « des pratiques d'écoblanchiment trompeuses », ou « greenwashing ». Les entreprises sont soupçonnées d'avoir trompé les consommateurs sur les potentielles compensations des émissions de CO₂ causées par un vol via des projets climatiques ou l'utilisation de carburants durables.

Sans les nommer, la Commission européenne et les autorités de l'Union Européenne chargées de la protection des consommateurs ont envoyé des lettres à ces 20 compagnies pour les inviter à mettre leurs pratiques en conformité avec la législation de l'UE dans un délai de trente jours. Confirmant une information divulguée par la radiotélévision belge RTBF, un porte-parole d'Air France a confirmé à Reuters ce jeudi faire des parties des compagnies visées.

Plainte il y a un an

Cette action des autorités européennes fait suite à une plainte, déposée l'an dernier, de 22 associations européennes de consommateurs, dont UFC-Que Choisir et la CLCV pour la France, qui reprochaient à 17 compagnies européennes de « sous-entendre que le transport aérien peut être durable ».

« Des offres mensongères », selon UFC-Que Choisir. Pour illustrer ces pratiques trompeuses, l'association de consommateurs a pris l'exemple précis d'Air France, qui propose d'investir 138 euros (en plus du prix du billet) dans les carburants durables pour

compenser les émissions de CO2 d'un vol Paris-Copenhague, alors que ces carburants sont encore peu très peu utilisés.

Plusieurs pratiques recensées

« Si les compagnies aériennes concernées ne prennent pas les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes soulevés dans la lettre, les autorités du réseau CPC (autorités du réseau de coopération en matière de protection des consommateurs, NDLR) pourront décider de prendre de nouvelles mesures d'exécution, y compris des sanctions », écrit la Commission. Plusieurs types de pratiques de « greenwashing » ont été recensés.

Outre les allégations trompeuses sur les compensations des émissions de CO2, certaines compagnies auraient aussi affirmé évoluer vers un niveau zéro d'émission nette de gaz à effet de serre sans toutefois en préciser les contours. D'autres compagnies auraient aussi présenté aux clients une comparaison des vols en ce qui concerne leurs émissions de CO2 sans fournir d'informations suffisantes et précises sur les éléments sur lesquels se fonde la comparaison.

Ethiopian Airlines : un trafic passagers en hausse de 30%

Air Journal – 2 mai 2024

Ethiopian Airlines prévoit de transporter 30 % de passagers en plus au cours de l'exercice clos en juin par rapport à l'année précédente, a déclaré mercredi son directeur général.

La plus grande compagnie aérienne d'Afrique est toutefois confrontée à des risques liés aux retards de livraison des avions et à l'immobilisation de certains avions en raison de pénuries de moteurs causées par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, a déclaré Mesfin Tasew Bekele dans une interview rapporte Reuters. « Nous avons beaucoup de défis. Par exemple, nous avons aujourd'hui une pénurie d'avions car les constructeurs, notamment Boeing, retardent les livraisons d'avions », a-t-il déclaré.

Ethiopian, qui a transporté 13,9 millions de passagers au cours de l'exercice clos en juin 2023, n'exploite pas la variante MAX (la version -9) de Boeing qui du être immobilisée au sol plus tôt cette année, a déclaré Mesfin, et elle est convaincue que Boeing peut résoudre les problèmes de sécurité. « Nous pensons que Boeing est bien placé pour résoudre tout cela », a-t-il déclaré.

Ethiopian exploite une flotte de 146 avions Boeing (737, 777 et 787), Airbus (A350) et De Havilland (Dash 8-400), en dessous du niveau idéal de 150, a indiqué Mesfin, en raison des retards de livraison. Elle a des commandes fermes de 70 avions Boeing et Airbus et des options pour en acheter 54 supplémentaires, dans le cadre d'un plan visant à doubler sa flotte et son réseau de routes d'ici 2035. Le plan de croissance devrait augmenter le chiffre d'affaires annuel et le nombre de passagers respectivement de 400 % et 440 % d'ici l'année cible.

Le nombre de passagers d'Ethiopian au cours des neuf premiers mois de son exercice financier en cours montre qu'elle est en bonne voie d'atteindre son objectif de croissance pour cette année, notamment une augmentation de 20 % de son chiffre d'affaires à 7,3 milliards de dollars, a déclaré Mesfin. « Nous élargissons notre réseau et nous augmentons les fréquences sur le réseau existant », a-t-il déclaré, citant de nouvelles destinations comme Londres Gatwick, Madrid et Bangui.

La compagnie aérienne investit également dans ses activités de fret, notamment en lançant une installation de traitement des expéditions de commerce électronique de 55 millions de dollars sur sa base d'Addis-Abeba en février de cette année, ciblant des entreprises comme le chinois Alibaba et d'autres, a déclaré Mesfin. « Le commerce électronique connaît une croissance plus rapide que jamais », a-t-il déclaré, faisant référence à la demande sur le continent africain.

Play : un bond de 64% du trafic passagers au premier trimestre 2023

Air Journal – 30 avril 2024

Au premier trimestre 2024, les recettes de la compagnie islandaise low cost PLAY ont augmenté de 66 %, passant de 33 millions de dollars au premier trimestre 2023 à 54 millions, grâce à un bond de son trafic passagers, et ce en dépit de « la couverture médiatique mondiale trompeuse concernant l'activité sismique de l'Islande ».

PLAY a transporté 349 000 passagers au premier trimestre 2024, contre 212 000 au premier trimestre 2023, soit une augmentation de 64 % en un an. Cette augmentation est notable car le taux de remplissage a fortement augmenté sur la période, passant de 78,4 % à 81,8 %. Au total, 27 % des passagers PLAY ont voyagé depuis l'Islande, tandis que 36 % ont voyagé à destination de l'Islande et 37 % étaient des passagers en correspondance (VIA).

Le premier trimestre a été une réussite sur le plan opérationnel. En effet, PLAY a enregistré une ponctualité de 87,8 % au cours du trimestre, ce qui dépasse l'objectif de 85 % que la compagnie s'est fixé pour l'ensemble de l'année. Le résultat avant intérêts et impôts (EBIT) du premier trimestre est négatif de 20,4 millions de dollars. L'EBIT a été impacté négativement par une couverture médiatique trompeuse concernant l'activité sismique de l'Islande l'année dernière, indique le communiqué.

Au cours du premier trimestre, PLAY a lancé cinq nouvelles destinations : Madère, Marrakech, Vilnius, Split et proposera Cardiff pendant six semaines à l'automne 2024. De plus, PLAY s'envolera vers Rovaniemi, la ville du père Noël en Finlande, à l'hiver prochain.

« Les résultats du premier trimestre 2024 sont conformes à nos prévisions. Ils ont été fortement affectés par un recul de la demande à la suite de la couverture médiatique mondiale trompeuse concernant l'activité sismique de l'Islande au quatrième trimestre 2023. Nous avions prévu que cela aurait un impact négatif sur nos résultats et aujourd'hui, les chiffres en témoignent », a déclaré Einar Örn Ólafsson, PDG de PLAY. « Malgré cela, nous avons observé des tendances positives au niveau de nos opérations et de nos ventes. La demande a fortement repris en janvier 2024 et nous avons observé des journées de vente record tout au long du premier trimestre, entraînant un état satisfaisant des réservations. Nos recettes totales ont augmenté de 66 % en un an, passant de 33 millions de dollars au 1er trimestre 2023 à 54 millions de dollars au 1er trimestre 2024. Cela confirme que notre compagnie est de plus en plus populaire et qu'elle gagne en parts de marché. » « Au cours du premier trimestre, PLAY a reçu plusieurs promesses de subvention à hauteur de 32 millions de dollars de la part d'actionnaires existants et de nouveaux investisseurs. PLAY se trouve donc dans une position financière solide en vue d'atteindre ses objectifs. »

Les perspectives de PLAY pour 2024 restent inchangées. La flotte se compose de 10 appareils pour l'ensemble de l'année et le CASK hors carburant devrait augmenter d'environ 3 % par an. L'EBIT devrait être approximativement nul pour l'ensemble de l'année et le flux de trésorerie devrait s'améliorer par rapport à l'année précédente.

Bilan aérien : trafic record pour les Outre-mer en 2023

France Guyanne – 30 avril 2024

Décembre 2023 pourrait être le mois de la bascule vers la normale, puisque le trafic a été équivalent à celui de... décembre 2019.

Comme chaque année à pareille époque (fin avril), la Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers (Fnam) a effectué un bilan de la saison aérienne précédente.

Cette réunion publique a également été l'occasion d'aborder les sujets qui sont d'actualité dans le secteur (les Jeux olympiques de Paris 2024, l'augmentation des tarifs de vols à destination des Drom (départements et régions d'Outre-mer, les nuisances sonores, etc.).

Retour à la normale d'avant Covid

L'occasion pour Pascal de Izaguirre, le président de la Fnam et patron de la compagnie Corsair, de dresser le bilan de la saison 2023. Sur l'ensemble de l'année 2023, le trafic de, vers et au sein du territoire français a atteint 94,5 % du niveau de trafic de 2019.

Décembre 2023 pourrait être le mois de la bascule vers la normale, puisque le trafic a été équivalent à celui de... décembre 2019.

Une mention spéciale a été faite pour les départements et régions d'Outre-mer (Drom), car l'année 2023 est la nouvelle référence pour le secteur, le nombre de passagers ayant dépassé celui, pré-pandémique, de 2019.

Hausse du prix du billet

Cependant, précise Pascal de Izaguirre, « cette croissance a été accompagnée d'une hausse des coûts, combinée à une forte demande, ce qui s'est traduit par une augmentation du prix des billets ».

Côté perspectives 2024, « on anticipe une continuation de la croissance du trafic, bien que l'impact des Jeux olympiques de Paris soit complexe à évaluer », a commenté le président de la Fnam dans le magazine Air Mag, fin avril.

Air Austral : poker face jusqu'à vendredi

Zinfos 974 – 01 mai 2024

Les négociations ouvertes sur le tard ce lundi déborderont bien sur le mois de mai. Aucune concession de part et d'autre n'a été faite ce mardi au siège d'Air Austral qui a vu direction et organisations syndicales se rencontrer à nouveau, pour "aucune avancée".

Qui du consortium d'investisseurs ou des syndicats acceptera ce vendredi de lâcher du lest ? Impossible à dire à l'issue du nouveau round de discussions qui s'est tenu ce mardi au siège d'Air Austral.

Pour faire simple, les deux camps ont autant avancé que les lignes française et allemande dans les tranchées de Verdun au printemps 1916. Seul frémissement perceptible, un directoire « plus ouvert » que la veille à la table du préfet. « Sans doute l'effet Filippini », préfère en rigoler un syndicaliste toujours désabusé par le coup du « c'est à prendre ou à laisser » en parlant des propositions formulées par le directoire de Run Air, société qui pilote Air Austral.

Rappelons que les 27 actionnaires* qui ont choisi, début 2023, d'écrire un nouveau chapitre de la compagnie aérienne en faisant bloc derrière le pdg du groupe Clinifutur Michel Deleflie, avaient jusqu'au 30 avril pour présenter à l'Etat la soutenabilité financière du plan de restructuration. Un plan qui prévoit que les actionnaires privés (majoritaires à 55%) et publics injectent, proportionnellement à leur actionnariat, 10 millions d'euros urgemment mais à la condition qu'un effort conséquent soit réalisé par les 850 salariés via une diminution de 10% de la masse salariale ainsi que faire l'impasse sur leur 13ème mois. De quoi économiser 12,7 millions d'euros sur deux ans.

Prêts à faire des efforts en période de coup dur comme ils l'ont démontré par le passé et comme le rappelaient ce lundi les syndicats CFDT, UNSA, SNPL et le SNPNC-Force Ouvrière, les organisations syndicales veulent néanmoins obtenir la garantie d'un rattrapage dans deux ans lorsque de meilleurs jours se présenteront pour la compagnie. Jusqu'à présent, une fin de non recevoir leur a été opposée sur ce point.

Un directoire moins rigide qu'avant-hier

Contrairement à lundi en préfecture, « la DRH a quand même dit « oui on vous comprend » », rapporte un syndicaliste sans toutefois que cette timide ouverture ne se matérialise par un engagement signé dans l'accord de performance collective (APC) qui caractérisera la fin du bras de fer. L'autre avancée notable que perçoivent les participants à cette réunion tient dans l'approche du directoire de Run Air vis-à-vis des salariés. Là où ces derniers étaient partis pour être tenus responsables de l'échec de la survie d'Air Austral en cas de refus des efforts demandés, ce discours stigmatisant a été rangé au placard ce mardi. Autre petite nouveauté, l'implication un peu plus poussée d'un ancien de la maison, Joseph Bréma, ex-pdg par intérim et actuel président du directoire d'Air Austral alors qu'il était « plutôt discret jusqu'à présent ».

Malgré une nouvelle situation peu enviable qui secoue la compagnie deux ans et demi après l'incertitude que constituait la recherche d'un repreneur, les salariés ont tout de même pour eux un appui politique qui ne risque pas de s'évaporer de si tôt. C'est simple, aucun exécutif régional ne souhaite rester dans l'histoire comme celui qui aura enterré la compagnie péi.

« Il n'est pas envisageable de stopper l'activité d'Air Austral qui est un outil fondamental de désenclavement économique pour La Réunion », a ainsi rappelé le vice-président de Région Normane Omarjee ce lundi au nom de la société d'économie mixte SEMATRA présidée par Huguette Bello.

Ce jeudi, le tour de table continue. Le directoire a souhaité rencontrer les organisations syndicales une à une. Le futur plan de vol d'Air Austral sera connu vendredi après une ultime réunion.

Air Austral : les négociations se compliquent, un préavis de grève déposé du 10 au 15 mai

La 1ere – 02 mai 2024

Coup de pression alors que la direction d'Air Austral et les organisations syndicales sont encore en négociation pour trouver un accord sur le futur accord de performance collective qui permettrait de redresser la barre de la compagnie aérienne. Le syndicat SNPNC-FO a déposé un préavis de grève de 5 jours à partir du 10 mai.

Chez Air Austral, les sourires affichés lundi dernier en sortie de préfecture semblent aujourd'hui avoir disparu. Et ce sont les voyageurs de la compagnie aérienne régionale qui pourraient en pâtir alors que les vacances scolaires pointent le bout de leur nez.

Alors qu'un accord de performance collective doit être signé ce vendredi 3 mai au plus tard entre le directoire d'Air Austral et les organisations syndicales, le porte-parole du SNPNC-FO annonce avoir déposé mardi soir un préavis de grève à partir du vendredi 10 mai pour une durée de 5 jours.

Le SNPNC-FO prêt à se mobiliser

"On aurait pu trouver l'argent nécessaire pour combler le déficit avec les propositions que nous avons faites. Mais nous avons eu une fin de non-recevoir de la part du directoire", réagit Baptiste Dei-Tos, le délégué SNPNC-FO contacté ce jeudi.

Les comptes de la société sont dans le rouge et pour redresser la barre, les actionnaires privés regroupés au sein de Run'Air proposent, depuis le début des négociations il y a un mois, de baisser les salaires des employés de 10 % pendant 2 ans afin d'économiser 12 millions d'euros. Les actionnaires injecteraient alors 10 millions d'euros en contrepartie.

Vers une baisse inévitable des salaires ?

"L'attitude du directoire est déloyale !", lance Baptiste Deï-Tos qui explique que si le directoire serait prêt à accepter une partie des propositions des syndicats, celui-ci resterait néanmoins déterminé sur la question de la révision des salaires.

Depuis le début, les représentants syndicaux s'y opposent, en défendant que les salariés ne cessent de faire des efforts depuis des années, entre le gel de leurs salaires ou encore la perte de leur 13ème mois. "Nous ne savons pas ce que veulent les actionnaires : une compagnie performante ou une attaque contre les salariés qui font des efforts depuis 2017 ?", lance encore Baptiste Deï-Tos.

Le vendredi 3 mai, le délégué syndical sera l'invité du journal télévisé de 12h30 présenté par Pascal Souprayen.

Vueling : les PNC en grève pour le pont de l'Ascension

Air Journal – 01 mai 2024

Le syndicat représentant les hôtesses et stewards français de Vueling (groupe IAG) a déposé un préavis de grève du 8 au 12 mai. Il réclame des négociations « loyales » avec la direction de la compagnie espagnole low-cost.

La période choisie de grève coïncide avec le week-end prolongé du 8 mai et de l'Ascension. Attention car le préavis est « reconductible en mai et juin », a prévenu dans un communiqué le SNPNC-FO. Ce syndicat accuse sa direction de « négociation déloyale pour un nouvel accord d'entreprise », se plaint d'un « rythme de travail inhumain » et reproche une « utilisation d'employés sous contrat autre que français ». Le SNPNC-FO, qui avait déjà fait grève au printemps 2023 pour des revalorisations de salaires et une amélioration des conditions de travail, provoquant l'annulation de dizaines de vols, a dit attendre « un geste de la direction afin de cesser immédiatement le préavis et reprendre des négociations loyales dans l'intérêt commun de la vie de l'entreprise et des salariés ».

Contactée par l'AFP, Vueling, qui employait 190 hôtesses et stewards en France en 2023, n'a pas précisé les conséquences éventuelles du mouvement social sur le programme de vols. La compagnie revendique un réseau de 248 routes, dont 42 en France au départ d'Orly, Roissy et six autres aéroports français. Elle a transporté plus de 34 millions de passagers en 2023.

Air France : vers une grève pendant les JO 2024 ?

TourMag – 02 mai 2024

L'UNAC et la CGT PNC d'Air France ont déposé un préavis pendant les JO Tony Estanguet et le gouvernement ont appelé à une trêve sociale, durant les JO 2024. Le message n'a pas été totalement suivi, ni entendu. La CGT avait annoncé que des préavis avaient été déposés dans la fonction publique, nous venons d'apprendre que chez Air France aussi. L'UNAC et la CGT PNC appellent leurs adhérents et les salariés d'Air France à la grève, durant les JO de Paris.

Les messages ont été répétés à de nombreuses fois, par les membres du gouvernement ou encore Tony Estanguet, le président du comité d'organisation des JO de Paris, pour appeler à une trêve sociale.

"On ne peut pas se permettre en France d'avoir des Jeux olympiques et paralympiques qui donnent cette image de paralysie," a encore expliqué Clément Beaune, l'ancien ministre des Transports et actuel député, sur France 2.

Certains ont répondu positivement à l'appel comme le SNCTA.

Et malgré ce martèlement médiatique, la CGT a annoncé dernièrement non seulement que cette trêve n'aura pas lieu, mais que des préavis avaient été déposés dans la fonction publique.

"S'agissant des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les personnels portent différentes exigences qu'il s'agisse de la mise en œuvre des politiques publiques, des besoins en effectifs et donc des recrutements pérennes, des compensations salariales (...)

Et là aussi, nous avons pu constater que de l'argent coulait à flots et ce depuis 2017 avec une masse salariale de 584.8 millions d'euros pour seulement une trentaine de dirigeants du comité d'organisation des JOP 2024," a déploré le syndicat, dans un communiqué.

L'armistice n'aura pas lieu chez Air France, du moins ce n'est pas le chemin pris par les organisations syndicales...

Nous venons d'apprendre que l'UGICT - CGT PNC a déposé un préavis du 23 au 29 juillet 2024.

A noter que la cérémonie d'ouverture des JO 2024 se tiendra le 26 juillet prochain et que certaines épreuves ont lieu quelques jours plus tôt, comme le football.

Les syndicats la CGT Air France et PNC dénoncent une situation sociale tendue, comme "une cocotte-minute prête à exploser".

Pour les organismes de représentation du personnel, la mise en place du bidding n'est pas acceptable, tout comme un demi-retrait ne pourra pas l'être.

Le bidding qui signifie enchère, est un système répartissant l'activité d'une compagnie entre tous ses PNC.

Il a pour but de simplifier la vie du personnel et de pouvoir prendre en compte les desideratas des parties prenantes pour établir un planning, pas toujours facile à structurer pour une entreprise aussi importante.

Sauf que le système ne serait "pas du tout optimisé pour, à tel point que les transporteurs qui ont essayé, elles ont préféré abandonner le système. Les PNT d'Air France ont même refusé le projet.

Nous voyons plutôt cela comme une façon de mieux nous exploiter et moins faciliter nos vies, car les plannings nous seront donnés encore plus tardivement, pour le mois suivant," estime un syndicaliste de la CGT.

La direction de la compagnie tricolore rappelle que sur le bidding, elle s'est formellement engagée dès le début du projet à que cela soit mise en oeuvre après la consultation de l'ensemble des PNC.

Ce n'est pas le seul point de crispation du syndicat.

"Les PNC ne peuvent pas accepter non plus l'amélioration cosmétique de l'état des cabines, ni même d'une prime JO mineure qui n'a pour autre but que de faire redescendre

la colère," précise le communiqué, de la CGT PNC.

Air France : Un préavis de l'UNAC en cours pour les JO 2024

Et d'après cette même personne, la tension sociale serait plus que palpable au sein de la compagnie.

Alors que la CGT PNC n'est pas représentative au sein d'Air France, UGICT - CGT (ou la CGT Air France) l'est bien. De plus, la branche du personnel navigant commercial appelle tous les salariés à les rejoindre, même ceux encartés dans d'autres syndicats.

Il demande aussi à la direction un rattrapage de l'inflation, la création d'une classe de salaire supplémentaire, la création d'une prime de langue et relais, ainsi que le remboursement intégral du pass Navigo et d'autres demandes.

Dans le cadre des JO, les PNC syndiqués de la CGT réclament aussi un statut spécial pour les salariés de province montant à CDG durant l'évènement, une abolition des codes retards, un déplafonnement des remboursements des billets de train et la réservation de chambres d'hôtels.

Le syndicat n'est pas le seul à menacer la compagnie aérienne d'une éventuelle grève.

Depuis maintenant 2 mois, l'UNAC fait courir un préavis pour les dates du 23 au 29 juillet 2024.

Les délégués syndicaux ont adressé un courrier à la direction de l'entreprise pour préciser les points de mécontentement, d'un syndicat devenu représentatif en 2023.

"Cette décision est nécessaire pour faire entendre les préoccupations, la colère et la frustration légitime des 13 000 PNC d'Air France.

En effet de très nombreuses problématiques persistantes impactent notre quotidien professionnel et notre qualité de vie au travail, cette colère jamais égalée trouve son fondement dans un accord collectif déséquilibré face aux efforts consentis, déséquilibré face à la non-prise en compte de la compatibilité du service et face à un environnement au travail inadapté," expliquent les PNC.

Des élus qui dénoncent aussi le fameux bidding et déplorent "les signes avant-coureur d'un fiasco annoncé."

L'UNAC appelle à l'abandon pur et simple du projet.

Ils réclament aussi des mesures catégorielles ambitieuses avant les Jeux Olympiques, suite au fort mécontentement suscité par l'accord collectif PNC prévoyant une productivité accrue, sans mesures compensatoires.

Et pour les délégués, si jamais la direction n'apporte pas les réponses d'ici là, alors il faudra agir "massivement et collectivement pour un avenir professionnel plus équitable."

Pour l'heure du côté d'Air France, l'inquiétude n'est pas encore de mise.

Nous ne sommes que le 2 mai 2024. Le management de la compagnie nationale a encore 2 mois pour trouver un accord.

D'ailleurs les négociations ont lieu avec l'UNAC et le dialogue est maintenu avec l'ensemble des représentants du personnel, tente de dédramatiser, un porte-parole.

En difficultés financières, Bonza suspend ses vol en Australie

Air Journal – 01 mai 2024

Le 30 avril 2024, la compagnie australienne ultra low cost Bonza a suspendu toutes ses opérations après la reprise de sa flotte par la société de leasing AIP Capital.

Le bailleur a décidé de prendre cette décision après que la compagnie aérienne n'a pas payé les frais de location. Dans un communiqué, la compagnie aérienne a déclaré que la suspension était temporaire et qu'elle travaillait sur un moyen de reprendre les vols. Le groupe comptable Hall Chadwick sera en charge de la gestion de Bonza pour évaluer les options disponibles pour la compagnie et ses créanciers, comme le rapporte le journal financier Australian Financial Review (AFR). « Ce matin, nous avons été informés qu'à 3h00 aujourd'hui, AIP Capital, le loueur de l'avion, a lancé la procédure de saisie de tous nos avions », a déclaré le fondateur de Bonza, Tim Jordan, dans un courriel interne cité par le journal.

Bonza a annoncé sur son site avoir « temporairement suspendu les services qu'elle devait assurer ce mardi, alors que des discussions sont en cours concernant la viabilité de la compagnie », en s'excusant auprès de ses clients et en promettant qu'elle chercherait une solution. Suite à l'annonce de Bonza, le gouvernement australien a créé une ligne de soutien pour les passagers bloqués et a demandé de l'aide aux compagnies aériennes Qantas et Virgin pour les transporter vers leur destination.

Bonza disposait d'une flotte de quatre Boeing B737-8. Deux d'entre eux sont garés à Melbourne, les deux autres à Sunshine Coast. La compagnie aérienne a été créée en 2021 et est soutenue par la société d'investissement 777 Partners basée à Miami. Selon divers médias, cette société d'investissement est également sous la surveillance des régulateurs en raison de questions liées à ses finances. Il semble désormais que ses problèmes se soient répercutés sur Bonza. Jusqu'à présent, l'autre compagnie aérienne soutenue par 777 Partners, la compagnie canadienne Flair Airlines, fonctionne normalement. Même si plus tôt cette année, 777 Partners a fait l'objet de poursuites judiciaires de la part de bailleurs d'avions concernant trois 737 MAX 8 de Flair Airlines et un 737-800 qui ont été repris en mars dernier pour frais impayés. Il y a également eu des spéculations sur la capacité de 777 Partners à finaliser le rachat du club de football anglais de Premier League Everton.

Depuis que Bonza a commencé ses activités début 2023, elle a fait l'objet de vives critiques pour les annulations et suspensions constantes de ses liaisons.

Lufthansa Cargo prolonge son accord avec l'Iata pour le fret aérien

Actu Transports Logistique – 02 mai 2024

Lufthansa Cargo renouvelle son accord d'utilisation de CargoIS pour ses propres besoins en données de fret aérien, a annoncé l'Association internationale du transport aérien (IATA). Objectif : améliorer la planification stratégique et l'efficacité opérationnelle de ses vols.

L'actu. Lufthansa Cargo renouvelle et étend son accord d'utilisation de CargoIS pour ses propres besoins en données de fret aérien, a annoncé l'Association internationale du transport aérien (IATA).

Le contexte. Lufthansa Cargo utilise les données de l'Association internationale du transport aérien pour améliorer la planification stratégique et l'efficacité opérationnelle de ses vols.

"Les informations sur le marché que nous avons pu utiliser au fil des ans ont joué un rôle important dans l'élaboration de notre planification stratégique et l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, explique Ashwin Bhat, le Pdg de Lufthansa Cargo. Cette collaboration élargie nous aide non seulement à affiner nos stratégies de transport, mais

nous assure également une position de leader dans le secteur du transport de fret grâce à des processus décisionnels basés sur des données."

Au tre avantage : "la poursuite et l'extension de notre partenariat avec Lufthansa Cargo soulignent l'importance de l'utilisation des connaissances basées sur les données pour améliorer l'efficacité et la durabilité dans le secteur du fret aérien", ajoute Willie Walsh, directeur général de l'IATA.

Tout un programme. Dans le cadre de la prolongation de la coopération, Lufthansa Cargo rejoindra également le programme de contribution IATA CargoIS Direct Data (CDD), dans le cadre duquel les compagnies aériennes participantes s'échangent et fusionnent des données anonymes.

Elle permet aux parties prenantes de comparer leurs performances, d'identifier les tendances du secteur et de prendre des décisions dans le secteur très concurrentiel du fret aérien.

Un large panel de transactions. Le programme s'appuie sur les transactions de plus de 230 compagnies aériennes et offre, selon l'IATA, "l'aperçu le plus complet des marchandises transportées et des services fournis."

La plateforme CargoIS de l'IATA couvre un réseau de plus de 80 000 itinéraires uniques de ville à ville et offre aux parties prenantes - y compris les compagnies aériennes, les transitaires, les aéroports et les expéditeurs - un aperçu de la dynamique du marché.

Les conflits mondiaux stimulent les activités, selon la direction

La Presse – 02 mai 2024

Les conflits armés en Ukraine et dans la mer Rouge ont stimulé les expéditions de fret pour Cargojet alors que le contexte géopolitique actuel pousse les entreprises à rechercher d'autres itinéraires de transit.

La compagnie de fret aérien et de location d'avions a vu son bénéfice net augmenter de près de 7 % sur un an pour atteindre 32,5 millions au cours de son dernier trimestre, soutenu en partie par la hausse des revenus provenant des voyages affrétés pour transporter des marchandises à l'international.

« Une grande partie des activités d'affrètement que nous observons actuellement sont liées au soutien à la fois aux missions de secours et aux fournitures militaires, soit au

Moyen-Orient, soit en Pologne et ailleurs, pour soutenir l'Ukraine », a expliqué le cochef de la direction Jamie Porteous lors d'une conférence téléphonique avec des analystes lundi.

Dans la mer Rouge, les frappes de missiles en cours au Yémen par des militants houthis soutenus par l'Iran ont poussé les principaux porte-conteneurs à éviter le canal de Suez. La crise a incité certains expéditeurs à opter pour le transport aérien, augmentant les volumes mondiaux de fret aérien de 11 % sur un an pour le troisième mois consécutif en mars, selon la société d'analyse du fret Xeneta.

« La croissance du fret aérien a été principalement tirée par l'augmentation des volumes en provenance du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud, les expéditeurs ayant transféré leurs services de l'océan vers l'air pour éviter les retards dans la mer Rouge », a indiqué Niall van de Wouw, l'analyste en chef du fret aérien chez Xeneta.

« Nous ne pouvons pas non plus sous-estimer l'importance de la croissance du commerce électronique, qui ne montre aucun signe de ralentissement dans ses secteurs les plus importants », a-t-il ajouté.

Cargojet a proposé une solution similaire. Les expéditions plus importantes du commerce électronique expliquent la croissance de ses volumes nationaux ainsi que ce que l'on appelle les locations avec équipage, soit dans lesquelles le bailleur fournit l'avion, l'équipage, la maintenance et l'assurance pour une autre compagnie aérienne, a indiqué M. Porteous.

Il a formulé un bémol sur la situation mondiale actuelle qui a renforcé les bénéfices de l'entreprise basée à Mississauga, en Ontario, mettant en garde contre le revers de la médaille du conflit.

« Notre optimisme prudent est tempéré par l'incertitude géopolitique croissante et les perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Cependant, M. Porteous a précisé lors de l'appel qu'il considérait le conflit en mer Rouge « plus en termes d'opportunités que d'impact ».

« Le fait que les chaînes d'approvisionnement aient été perturbées à cause de cela pourrait conduire – et a conduit à – des opportunités d'affrètement ad hoc supplémentaires », a-t-il affirmé.

Pour sa part, la cocheffe de la direction, Pauline Dhillon, a évoqué que des processus de maintenance rationalisés, des calendriers optimisés et une meilleure gestion des équipes ont aussi contribué à réduire les coûts.

Cargojet a rapporté un chiffre d'affaires s'élevant à 231,2 millions pour le trimestre clos le 31 mars, soit à peu près le même niveau que les 231,9 millions de la même période de l'année dernière.

Sur une base ajustée, Cargojet affirme avoir gagné 1,86 \$ par action au cours de son dernier trimestre, en hausse par rapport à un bénéfice ajusté de 97 cents par action un an plus tôt. Le résultat a presque triplé les attentes des analystes, soit 66 cents par action, selon LSEG Data & Analytics.

Cargojet fournit des services de fret aérien partout en Amérique du Nord avec sa propre flotte de 41 avions.

Programme A220 : Airbus Canada trouve un accord avec le syndicat à Mirabel

Air Journal – 02/05/2024

Les ouvriers canadiens de la FAL A220 à Mirabel (Québec) ont accepté un nouveau contrat de travail de cinq ans qui comprend une augmentation de salaire de 23 % et de meilleures conditions de travail. Airbus a désormais les mains libres pour augmenter les cadences de production.

Airbus Canada Limited Partnership (Airbus Canada) a annoncé avoir conclu une convention collective avec les 1 300 employés syndiqués de son site de Mirabel, au Québec. Après plusieurs mois de négociations, les employés qui assemblent l'avion A220, et qui sont représentés par l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), ont ratifié l'entente de principe à environ 77 %, incluant les ajustements recommandés par le conciliateur nommé par le ministère du Travail.

Ce nouveau contrat de travail positionne Airbus comme le premier employeur de choix de l'industrie aérospatiale québécoise. « La flexibilité accrue obtenue grâce à cet accord facilitera un meilleur équilibre entre les quarts de travail et le transfert de connaissances entre les employés plus expérimentés et ceux qui ont rejoint l'entreprise récemment », estime l'avionneur. Cette condition est essentielle alors que la cadence de production de l'A220 accélère. Il permettra d'accroître l'efficacité afin de produire un plus grand nombre d'A220 et d'atteindre le seuil de rentabilité du programme avion en 2026, avec un objectif

de 14 A220 livrés tous les mois (répartis entre son usine à Mirabel et celle à Mobile, en Alabama aux Etats-Unis).

La nouvelle convention collective de cinq ans comprend :

- des augmentations de salaire de 23% (8%, 3% et 4% les années suivantes) ainsi qu'une partie rétroactive ;
- un meilleur accès à l'assurance collective, avec une couverture étendue;
- une amélioration de la politique de vacances et du régime de retraite ;
- une augmentation significative des primes de soir et l'ajout d'une nouvelle prime exceptionnelle de soir et de nuit pour favoriser le transfert de connaissances.

« Avec cette nouvelle entente, Airbus Canada et ses employés de Mirabel mettent en place les conditions gagnantes pour assurer le succès à long terme de l'A220, dont la cadence de production devrait presque doubler au cours des deux prochaines années. Nous sommes ravis d'avoir ratifié cette nouvelle entente, afin que nous puissions continuer à travailler avec nos employés, dont l'expertise et l'engagement permettent de fabriquer, ici au Québec, l'un des meilleurs avions au monde », a déclaré Benoît Schultz, président-directeur général d'Airbus Canada.

Communiqué de presse : Grève des personnels naviguant France de Vueling

CGT Vueling – 03/05/2024



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grève des Personnels Navigants France de Vueling

cgt@vueling.com

Vendredi 03 Mai 2024,

LA CGT VUELING APPEL LES PERSONNELS NAVIGANTS FRANCE À LA GRÈVE LES 8, 9 10, 11 ET 12 MAI 2024, AVEC POSSIBILITÉ DE RECONDUIRE LE MOUVEMENT EN MAI ET JUIN.

La CGT Vueling ne peut accepter l'accord qu'impose la direction.

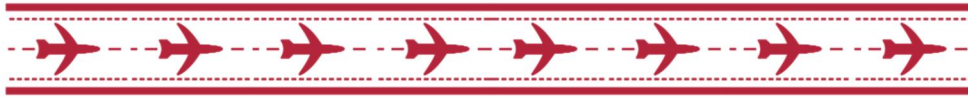
Celui-ci **ne répond en rien** aux revendications légitimes des personnels navigants qui sont :

- L'allègement des plannings et la garantie de ne plus subir des changements de planning quasi quotidiens.
- La reconnaissance de la pénibilité et des risques liés à l'exercice du poste de PNC.
- L'obtention d'un 13^{ème} mois.
- Un meilleur dialogue social au sein de l'entreprise.

LA CGT RESTE OUVERTE AU DIALOGUE ET AUX NÉGOCIATIONS.

Nous espérons de la direction un retour avec des propositions bénéfiques pour les personnels navigants, ce qui ne fut pas le cas jusqu'à présent.





PROGEX^ΣA

*Des experts au service exclusif
des représentants du personnel*